LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 8 numéro 3

Mars 2014

Rénovation du Centre communautaire

La fin d'un projet après 2 ans

Pour tous les utilisateurs du Centre communautaire, vous concèderez certainement qu'il était en très mauvais état. Il a subi les années d'utilisation depuis sa construction, des problèmes d'infiltration d'eau ont causé beaucoup de dommages, également il a dû supporter un changement de vocation (école à Centre communautaire).

En effet, il fait office de mairie, plusieurs organismes à but non lucratif y ont installé leurs pénates en plus d'accueillir La P'tite École de Lac-Édouard. Le Centre est le milieu de vie de la population de Lac-Édouard; il vit au rythme et au pouls de celle-ci.

Il fallait donc redonner ses lettres de noblesse à ce lieu tant fréquenté et apprécié des gens. Cela était essentiel, ce n'était pas qu'une question d'esthétique, mais bien de fonctionnalité, de développement social et également de sécurité. Cela était la suite logique d'une lancée de la rénovation de l'extérieur, des travaux d'isolation et de chauffage, les rénovations de plusieurs locaux par les différents organismes ainsi que par la Municipalité.

Un projet d'une telle envergure demande beaucoup de préparation, puisqu'il faut faire le point sur les besoins essentiels versus nos désirs.

Il fallait également arriver à établir un budget, le respecter, et jongler avec les surprises au fur et à mesure du déroulement des travaux.

Vu les besoins établis, il était évident que nous devions obtenir un financement externe afin d'éviter un fardeau financier aux contribuables de Lac-Édouard. Nous avons par conséquent déposé notre projet et frappé à plusieurs portes.

Dans ce numéro :

Rénovation du Centre communautaire	1 2
Mettons les pendules à l'heure... Coop	3
Activités de plein air	4
Des nouvelles d'A.D.E.L.E.	5 6
Éric Masson	7
Avis public	8
Chronique Service Incendie	9
La reconnaissance est la mémoire du ♥	10
Questions? Réponses!	11

Hall d'entrée

Salle du Conseil municipal

Rénovation du Centre communautaire

C'est finalement grâce à l'Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec sous l'égide du programme « Fonds d'Aménagement des Infrastructures Communautaires » que nous avons obtenu approbation et une aide représentant 50% des investissements. Nous avons également reçu des aides financières de la part de L'Association de L'Âge d'Or, de L'Association « *Quid Novi* Lac-Édouard? » ainsi que de La P'tite École de Lac-Édouard.

Afin de rester conforme à la règlementation municipale, nous avons dû engager un processus d'appel d'offres afin d'adhérer à la politique de gestion contractuelle du MAMROT. Par conséquent, nous avons dû faire appel à un architecte afin de préparer un cahier de devis et charges, nous avons alors été confrontés à une nouvelle problématique. En effet, afin d'aller de l'avant et de concrétiser le projet, plusieurs modifications devaient être faites afin de répondre aux normes du code du bâtiment public. Nous avons donc été obligés de remettre à plus tard certains travaux (recouvrement de plancher de divers locaux, insonorisation du gymnase, rénovation des cabines de toilette), pour ne nommer que l'essentiel.

Je désire sincèrement remercier Madame Sonia Cloutier qui a pris le relais pour la supervision lors de l'exécution des travaux. En effet, puisque je ne bénéficie pas encore du privilège d'être à la retraite (clin d'œil à monsieur le Maire et à mes confrères conseillers) et n'étant pas sur place, il aurait été difficile pour moi de répondre à toutes les demandes lors des travaux, et croyez moi, il y en a eues. Mais nous sommes très heureux du résultat et considérons que les travailleurs des entrepreneurs de Charles Morissette et d'Alex Ouellet ont fait du beau boulot.

Il est également essentiel de remercier tous les utilisateurs du Centre communautaire qui ont dû subir encore une fois le remue-ménage qu'implique des travaux comme ceux-ci. C'est bien souvent au travers de la poussière, des déménagements, des piles de matériaux et des bruits divers et parfois agressants qu'ils ont dû travailler, étudier ou peindre, etc. En espérant que vous apprécierez le résultat et saurez en profiter lors des fêtes du village ou lors de divers rencontres au cœur de notre Centre !

Annie Tremblay,

Conseillère municipale chargée du financement et de l'élaboration du projet de rénovation et d'amélioration du Centre communautaire

Ces quelques photos témoignent des efforts déployés pour embellir notre environnement.

Mettons les pendules à l'heure...

Durant la semaine de pêche, et plus particulièrement le samedi 8 mars dernier, la Sûreté du Québec a patrouillé, en motoneige, sur le lac Édouard et dans les sentiers environnants.

J'ai appris que certaines personnes font circuler sur les réseaux sociaux ou lors de rassemblements de personnes que c'est le maire de Lac-Édouard qui a demandé à la SQ de patrouiller pendant la semaine de pêche. Il n'en est rien. En aucun temps, j'ai demandé à la SQ de venir patrouiller à Lac-Édouard. La SQ, poste de l'Agglomération de La Tuque, a un directeur en la personne du Lieutenant Mario Labonté. C'est lui et son équipe qui décident du travail à effectuer.

Un maire n'a aucun ordre à donner aux policiers et je n'en ai jamais donné. La seule fois où j'ai demandé à la Sûreté du Québec d'être plus vigilante, c'est lorsque qu'il y a eu du vandalisme sur le site de la Base de Plein Air, à l'été 2013.

Voici les faits.

Tout le monde sait, moi de même, que la SQ est présente lors d'événements spéciaux, ici comme ailleurs sur le territoire de l'Agglomération de La Tuque.

C'est dans leur mandat d'assurer la sécurité des citoyens et de voir au respect des lois.

D'ailleurs, à chaque année durant la semaine de pêche sur la glace, des agents de la SQ ainsi que des agents de conservation du MDDEFP circulent en motoneige sur le lac Édouard.

À titre préventif, j'ai de mon propre chef, fait parvenir des courriels aux citoyens de Lac-Édouard leur rappelant les principales règles concernant la conduite d'une motoneige. J'ai fait de même avec les principales règles de pêche sur la glace.

Le but visé était d'éviter que des citoyens reçoivent, à cause d'un oubli, une contravention.

À ceux qui font circuler, sur les réseaux sociaux ou ailleurs, de fausses informations à mon sujet, je vous prie de faire attention à la diffamation.

Mon intention a toujours été de servir les citoyennes et les citoyens de Lac-Édouard.

Larry Bernier,
Maire de Lac-Édouard

Coop

Comme vous le savez déjà, madame Sylvie McMahon a quitté son emploi à « Ma Coop ». Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouveaux projets.

Depuis, une nouvelle employée s'est jointe au personnel du magasin général. Nous vous présentons donc madame Huguette Cloutier, résidente de Lac-Édouard. Nous lui souhaitons la plus cordiale des bienvenues. Madame Cloutier et les autres membres du personnel continueront de vous servir avec délicatesse et courtoisie.

Nous vous rappelons qu'à votre magasin général vous pouvez profiter gratuitement des services d'un Café Internet.

Bienvenue à toutes et à tous.

France Rivard, gérante

Activités de plein air à Lac-Édouard

Randonnée en raquettes

Le 15 février dernier, 18 personnes ont participé à la randonnée en raquettes au clair de lune organisée dans le cadre du Défi 5/30 Équilibre.

Je tiens à remercier madame Édith Verreault et monsieur Jules Morisset pour la planification et l'organisation de cette activité. Merci pour vos nombreuses petites attentions : chocolat chaud, galettes et feu de camp.

À l'an prochain!

C'est très épuisant...

Aérobie sur glace

Je tiens aussi à remercier spécialement Moly Martel-Côté pour les cours d'aérobie sur la glace qui se sont tenus le jeudi le 6 et le samedi 8 mars au site du gros Tipi. Une vingtaine de personnes ont participé à cette activité.

Merci Moly, tu es notre Josée Lavigueur de Lac-Édouard.

Merci aux participantes et aux participants car sans vous ces activités n'auraient pu avoir lieu.

Sonia Cloutier,

chargée de projet

Des nouvelles d'A.D.E.L.E.

Cette année, environ 500 personnes sont venues participer aux activités organisées par A.D.E.L.E. Que ce soit pour les 5 à 7, l'aérobie sur glace, le dîner d'A.D.E.L.E., placoting autour du feu, vous étiez au rendez-vous et cela nous a fait chaud au cœur.

Bien sûr, ce genre d'activité nécessite plusieurs heures, jours et même semaines de préparation. Un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont permis de faire un succès de ce festival de pêche.
Dans le journal Le tour du lac du mois d'avril, nous vous donnerons plus d'informations : gagnant du tablier de Lorraine, noms des gagnants du tirage, statistiques, etc.

Les membres du Conseil d'administration,

Lucie Bacon, Maurice Demers, Pierrot Doucet, Lorraine Hallé,
Claude Lavoie, président, Rémy Morin, Réal Tremblay.

Des nouvelles d'A.D.E.L.E. (suite)

Éric Masson et son Band

Le samedi 22 février dernier, le chanteur populaire Éric Masson et ses musiciens ont joué sur la scène de la salle du sous-sol de l'église de Lac-Édouard. Ils ont offert un spectacle hors du commun de plus de 3 h 30 devant près de 115 personnes. Le chanteur a interprété les meilleurs succès de diverses générations ainsi que des demandes spéciales du public.

Ce fut une très belle soirée qui a permis d'amasser une somme nette de 650,00 $. Ces profits seront remis pour les besoins de l'église de Lac-Édouard afin de la maintenir ouverte pour entre autres garder l'opportunité d'organiser des activités comme celle-ci.

Nous sommes très contentes du déroulement de la soirée. Tout le monde avait le cœur à la fête, et ce, dans le respect. Ce fut une première depuis 35 ans au Lac-Édouard et les gens ont beaucoup apprécié. Les commentaires que nous avons eus suite à cette soirée sont : « Nous avons l'impression d'être retournés 20 ans dans le passé! Nous ne nous sommes pas amusés comme ça depuis des années ici à Lac-Édouard! ». Madyson et moi en sommes très heureuses!

Nous souhaitons remercier tous les gens qui nous ont aidées de près et/ou de loin à l'organisation de cette soirée spectacle. Nous remercions également tous les gens qui ont participé à cette soirée! C'est aussi grâce à vous que ce fut un succès!

Finalement, un gros merci à Éric Masson et son groupe d'avoir accepté notre invitation à Lac-Édouard et de nous avoir offert une soirée aussi unique et divertissante! À une prochaine fois …

Madyson et Moly Martel Côté

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de Lac-Édouard adoptera le règlement Code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de Lac-Édouard lors de l'assemblée spéciale qui se tiendra le lundi 24 mars 2014 à 19h à la salle des sessions du Centre communautaire de Lac-Édouard, au 195, rue Principale.

Le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est adopté en vertu de le Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (2010, c.27). Conformément aux dispositions de cette loi, toute municipalité doit adopter un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vue d'assurer l'adhésion explicite des membres de tout conseil d'une municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption des règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles. Cette loi oblige également chaque municipalité à adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus et de le réviser après chaque élection générale.

Les principales valeurs de la Municipalités et des organismes municipaux énoncées dans le code d'éthique et de déontologie sont :

1. l'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
2. l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
3. la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
4. le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
5. la loyauté envers la municipalité;
6. la recherche de l'équité.

Les règles prévues au code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de prévenir, notamment :

1. toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
2. toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre 2.2);
3. le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

AVIS PUBLIC FAIT ET DONNÉ à Lac-Édouard, ce 12e jour de mars 2014.

Johanne Marchand
Secrétaire-trésorière

Chronique Service Incendie

Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

Dans la nuit du 8 au 9 mars, nous avons avancé l'heure! Le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps double vos chances de survie lors d'un incendie.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, informez celle-ci de vos essais, ensuite vérifiez que le signal d'alarme a bien été reçu.

Des points importants à retenir :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention

La reconnaissance est la mémoire du

Nous sommes un groupe de partage et de soutien qui s'appelle **Communauté de base, Justice, Solidarité.** Une fois par mois depuis déjà plusieurs années nous nous rencontrons avec comme outil un feuillet qui nous propose un thème , un regard sur le monde ...(actualité, justice, solidarité...) que l'on regarde et approfondi ensemble à la lumière de l'évangile..on crée des liens et on vit une belle fraternité.

Nous aimerions souhaiter un prompt rétablissement à notre amie Marie-Berthe Audy qui fait partie du groupe depuis le début et qui nous reçoit chez elle avec un accueil incroyable.

Nous pensons à toi et on s'unit dans la prière pour te soutenir dans ce que tu vis...

Bon courage et bonne chance!
On t'aime fort xxx

Ta gang CJS

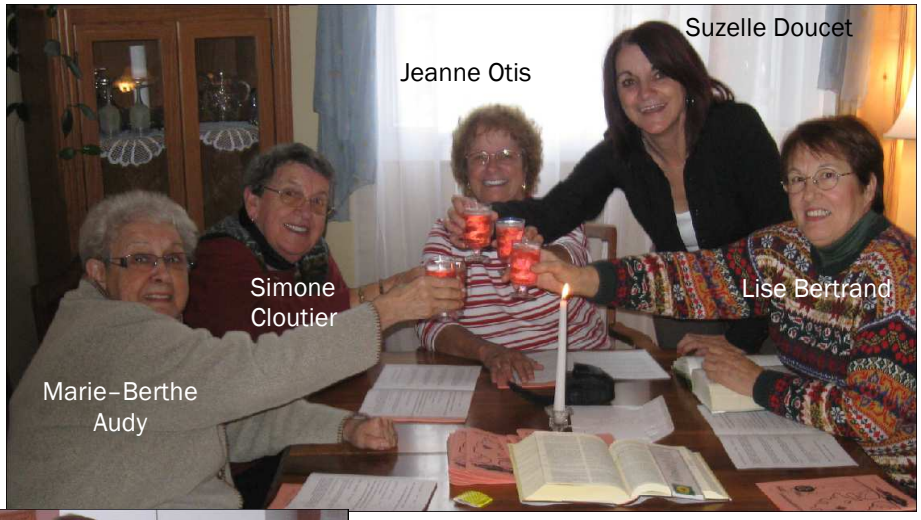

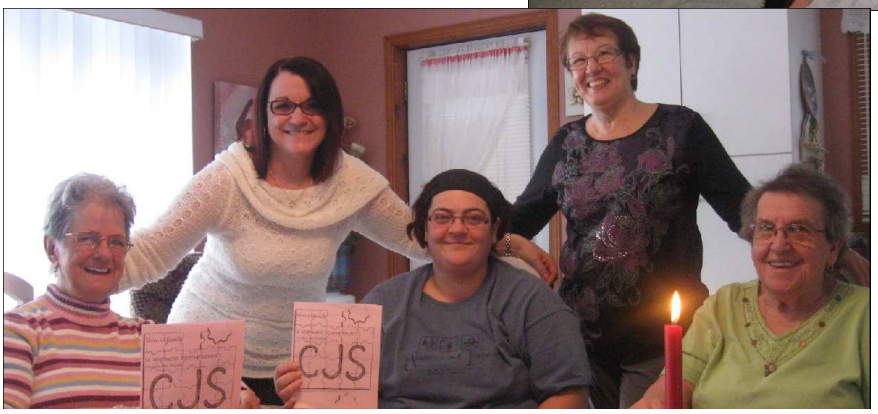

On aimerait aussi souhaiter un bon anniversaire le 12 mars à notre amie Isabelle Jomphe qui vient enrichir le groupe de sa présence et de son expérience.

Passe une belle journée remplie de surprises et de joie!

Suzelle Doucet,
animatrice de pastorale

Célébration eucharistique

Le samedi 19 avril 20 h :

GRANDE VEILLÉE PASCALE

Nos jeunes de La P'tite École de Lac-Édouard

feront leur première communion.

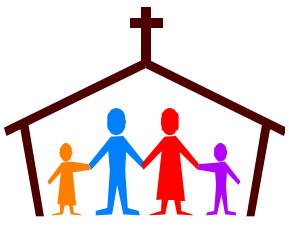

Soyons présents pour les accompagner lors de cet événement important dans leur vie.

Bienvenue à toutes et à tous.

Questions? Réponses! (Nouvelle chronique)

LES PLANTES

Quel petit fruit orange a été créé par le frère Clément en 1902 ?

La clémentine.

À la fin du XIXe siècle, frère Clément était un religieux qui travaillait dans un orphelinat agricole en Algérie. Il se passionnait pour les plantes. En 1900, il eut l'idée de récolter un peu de pollen sur les fleurs d'un bigaradier, l'arbre qui produit l'orange amère. Avec ce pollen, il féconda les fleurs d'un autre arbre, le mandarinier. Ces fleurs donnèrent des fruits dont frère Clément récupéra les pépins. Il les planta et attendit patiemment… Des arbres tout à fait nouveau poussèrent et, deux ans plus tard, donnèrent leurs premiers fruits, des fruits tout à fait nouveaux. Peu acides, sans pépins et avec une écorce très fine, ils firent la joie des enfants de l'orphelinat ! Par la suite, ils furent cultivés sur tout le pourtour de la Méditerranée et, en 1929, on leur donna un nom dérivé de celui de leur créateur :

les « clémentines ».

La clémentine est-elle un OGM ?

Les organismes génétiquement modifies, ou OGM, sont des êtres vivants dont le code génétique a été modifié en laboratoire. En 1902, les OGM n'existaient pas encore. La création de frère Clément n'est pas un OGM mais un hybride, c'est-à-dire le croisement naturel de deux espèces.

Tiré de :
Nessmann, P. (2013). *Toutes les réponses aux questions que vous ne vous êtes jamais posées,* Paris, Éd. Marabout, p. 341.

N.D.L.R. Le nom de baptême du frère Clément ou Marie-Clément était Vital Rodier. Il est né à Malveille (France), le 25 mai 1839 et est décédé le 20 novembre 1904, à Misserghin (Algérie).

Membre de l'Institut des Frères de Notre-Dame de l'Annonciation, il était chef de culture de l'orphelinat de Misserghin, situé près d'Oran. Des études faites à partir de l'analyse des chromosomes de la clémentine, réalisées en 2002, par l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) de Corse ont montré que la clémentine (Citrus clementina) est un croisement naturel entre la mandarine commune (Citrus reticulata) et une orange douce (Citrus sinensis).

MOTS ET EXPRESSIONS

Do, ré, mi, fa, sol, la, si, do…

Pourquoi les notes de musique s'appellent-elles ainsi?

Gui d'Arezzo est un moine italien qui vivait au Moyen Âge. Passionné de musique, il enseignait le solfège et imagina, pour ses élèves, des noms de notes faciles à retenir. Il les choisit dans un hymne à Jean-Baptiste qui parlait justement de musique : « Afin que tes serviteurs puissent chanter, avec des voix libérées, le caractère admirable de tes actions, ôte, saint Jean, le péché de leur lèvre souillée. » En latin, cela donnait : « **UT** queant laxis / **RE**sonare fibris / **Mi**ra gestorum / **FA**muli tuorum / **Sol**ve polluti / **LA**bii reatum / Sancte Iohannes. » Gui d'Arezzo prit les six premières syllabes pour en faire les six premières notes : **ut, ré, mi, fa, sol et la.**

Plus tard, au XVIe siècle, on créa une note supplémentaire, le **si,** à partir des initiales de Sancte Iohannes.

Et plus tard, en 1673, le **ut fut transformé en do,** plus facile à prononcer.

En Angleterre et en Allemagne, les notes de musique ont pour nom : A, B, C, D, E, F et G.

Vrai ou faux?

Vrai. Avant Gui d'Arezzo, on utilisait les premières lettres de l'alphabet pour nommer les notes.

Dans les pays latins (France, Italie, Espagne…), le système de Gui d'Arezzo s'est répandu.

Dans les pays germaniques et anglo-saxons (Allemagne, Angleterre…), on a conservé l'alphabet.

Tiré de :
Nessmann, P. (2013). *Toutes les réponses aux questions que vous ne vous êtes jamais posées,* Paris, Éd. Marabout, p. 170.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
8 h 00 à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h

Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

TAXES MUNICIPALES

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière
Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier,
inspectrice municipale
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier
Téléphone : 819-653-2238
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :

le mercredi 9 avril 2014 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

Bonne Fête

Mars

12 : Isabelle Jomphe
14 : Larry Bernier
31 : André Perron

Avril

4 : Rollande Lecours
Léo Mailhot
6 : Jules Morisset
8 : David Chevarie
10 : Line Nadeau
11 : Louis Frigon

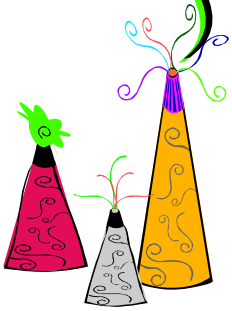

Tournoi hockey bottines

Le samedi 8 février se tenait la 3e édition du FestiNeige d'Édouard, connu comme étant la Fête d'Édouard. Dans l'équipe des Côté « hockey bottines », Médaille d'argent, nous avons oublié de mentionner que madame Mélanie Labelle Aumont faisait partie de l'équipe. Nous nous excusons pour cet oubli.

Molly Martel-Côté